



ASSOCIATION DES SOMMELIERS DE NICE COTE D'AZUR PROVENCE



Château de Crémat
442 Chemin de Crémat
06200 NICE

Pouvoir

Je soussigné :

Agissant en qualité de membre de L'Association des Sommeliers de Nice Côte d'Azur Provence

Donne Pouvoir à :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'ASNCAP, Convoqué pour le Lundi 8 février 2016.

Suivant l'ordre du jour :

- 1- Rapport moral du Président,
- 2- Rapport financier du Trésorier,
- 3- Rapport d'activité 2016
- 4- Modification des (Statuts) de l'Association,
- 5- Création d'une commission des sages,
- 6- La composition du bureau 2016,
- 7- Parole du délégué à la Jeunesse et ses propositions.
- 8- Parole de la responsable des concours
- 9- Parole de Bernard Fromager responsable de la Commission des Maîtres Sommeliers –
Messieurs Ludovic Parfait, Jean Pierre Buffo, Denis Camel et Christian Belmanne à la demande du président de l'ASNCAP sont invité de préparer leur dossier de Maitre Sommelier.
- 10- Parole de Denis Camel auteur du Guide des vins de Provence
- 11- Questions diverses, veuillez adresser vos questions au contact@asncap.fr avant le 1^{er} Février

En conséquence, assister à l'Assemblée Générale de l'A.S.N.C.A.P., signer la feuille de présence, les procès-verbaux et toutes autres pièces, prendre part à toutes les délibérations et émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour.

Fait à :

Le :

"Bon pour pouvoir"

Signature